



Dressage – Evaluation des jeunes chevaux

Les quatre juges assis en C et B (ou E) apprécieront les chevaux de deux angles différents. Les deux positions C et B (ou E) sont connectées par talkie-walkie, ce qui permet une discussion dont résulte une note finale.

Lors de la finale, un des juges en C fera les commentaires.

4 ans

- La note du trot comprend le rythme, la souplesse, l'élasticité, l'impulsion, le fonctionnement du dos et l'amplitude.
- La note du pas comprend la décontraction, l'activité, la liberté des épaules et l'amplitude.
- Pour le galop, les juges prennent en considération le rythme, la souplesse, l'élasticité, l'équilibre naturel, l'impulsion et l'amplitude.
- La note de la soumission est basée sur "l'échelle de progression" qui inclut la souplesse, le contact, la rectitude et l'obéissance dans l'exécution des mouvements. Les juges font la distinction entre les fautes minimales et les fautes fondamentales.
- La dernière cote est l'évaluation de la perspective du cheval. Elle tient compte du potentiel et des aptitudes comme cheval de dressage: le tempérament (l'attention, la volonté de travailler, le désir de se porter en avant, la souplesse mentale), la conformation, l'expression (apparence, charisme, présence, charme naturel) et la qualité de l'entraînement sur base de "l'échelle entraînement" d'un cheval de 4 ans.

L'évaluation est composée de 5 critères.

LEWB



5 ans

- La note du trot comprend le rythme, la souplesse, l'élasticité, l'impulsion, le fonctionnement du dos, l'amplitude, le bon vouloir pour le rassembler.
- La note du pas comprend la décontraction, l'activité, la liberté des épaules et l'amplitude.
- Pour le galop, les juges prennent en considération le rythme, la souplesse, l'élasticité, l'équilibre naturel, l'impulsion, l'amplitude et le bon vouloir pour rassembler.
- La note de la soumission est basée sur "l'échelle de progression" qui inclut la souplesse, le contact, la rectitude et l'obéissance dans l'exécution des mouvements, les changements de ferme à ferme, le demi-tour sur les hanches, le contre-galop et les transitions dans les allures. Les juges font la distinction entre les fautes minimales et les fautes fondamentales.
- La dernière cote est l'évaluation de la perspective du cheval. Elle tient compte du potentiel et des aptitudes comme cheval de dressage: le tempérament (l'attention, la volonté de travailler, le désir naturel de se porter en avant, la souplesse mentale), la conformation, l'expression (apparence, charisme, présence, charme naturel).

Les cotations de 0 à 10 avec décimales seront attribuées par les juges pour chacun des 5 critères différents mentionnés ci-dessus.

LEWB



6 ans

- La note du trot pour les chevaux de 6 ans inclut le rythme, la souplesse, l'élasticité, l'impulsion, le fonctionnement du dos et non seulement le bon vouloir mais également l'aptitude à se rassembler.
- La seconde note, celle du pas, comprend le rythme, la décontraction, l'activité, l'amplitude et la liberté des épaules.
- La cotation du galop est composée du rythme, de la souplesse, l'élasticité, l'équilibre naturel, l'impulsion, l'amplitude, la tendance montante et une fois de plus l'aptitude à se rassembler.
- La note de la soumission est basée sur "l'échelle de progression" qui inclut la souplesse, le contact, la rectitude et l'obéissance dans l'exécution des figures dont la qualité des mouvements latéraux comme l'épaule en dedans et les changements en l'air, ainsi que les transitions dans l'allure. Les juges font la distinction entre les fautes mineures et les fautes graves.
- La dernière cote est l'évaluation de la perspective du cheval. Elle tient compte du potentiel et des aptitudes comme cheval de dressage: le tempérament (l'attention, la volonté de travailler, le désir naturel de se porter en avant), la conformation, l'expression apparence, charisme et charme naturel) ainsi que l'habilité de rassembler et de prendre le poids.

Les cotations de 0 à 10 avec décimales seront attribuées par les juges pour chacun des 5 critères différents mentionnés ci-dessus.

LEWB



7 ans

Les chevaux de 7 ans sont non seulement jugés sur leur qualité mais également sur l'exécution technique de l'épreuve. C'est la raison pour laquelle les juges sont placés en C, M et B (E). Les juges en C et B (E) évaluent la qualité, les juges en M et B décident de la technique.

Lors de la finale, un des juges en C fera les commentaires. Comme dans les autres niveaux les juges (E(B) et C) sont en contact permanent afin d'agrèer les cotations et les commentaires.

Les juges techniques (M et B) n'ont contact ni entre eux, ni avec les juges de qualité et jugent l'épreuve comme une reprise standard.

Le jugement de la qualité est composé de cinq parties :

- La note du trot comprend le rythme, la souplesse, l'élasticité, l'impulsion, le fonctionnement du dos, l'amplitude, le fléchissement des articulations des hanches et l'aptitude à rassembler et à se porter.
- La seconde note, celle du pas, inclut le rythme, la décontraction, l'activité, l'amplitude et la liberté des épaules.
- L'évaluation du galop est composée du rythme, la souplesse, l'élasticité, l'équilibre naturel, l'impulsion, l'amplitude, la tendance montante et l'aptitude à se rassembler.
- La note de la soumission est basée sur "l'échelle de progression" qui inclut la souplesse, le contact, la rectitude et l'obéissance dans l'exécution des différentes figures dont la qualité et l'aisance des mouvements latéraux comme l'épaule en dedans et les appuyers, les changements de pied en l'air, demi-pirouettes ainsi que les transitions dans les allures. Les juges font la distinction entre les fautes mineures et les fautes graves.
- La dernière cote est l'évaluation de la perspective du cheval. Elle tient compte du potentiel et des aptitudes en tant que cheval de dressage (l'attention, le bien vouloir de travailler, le vouloir naturel de se porter en avant, la souplesse mentale), conformation, expression (apparence, charisme, présence, charme naturel), l'aptitude à rassembler et de prendre du poids sur les postérieurs i.e. l'habilité de porter et d'alléger l'avant-main.

Les cotations de 0 à 19 avec décimales seront attribuées par les juges pour chacun des 5 critères. Ceux-ci sont accumulés et convertis et représentent 50% du score total.

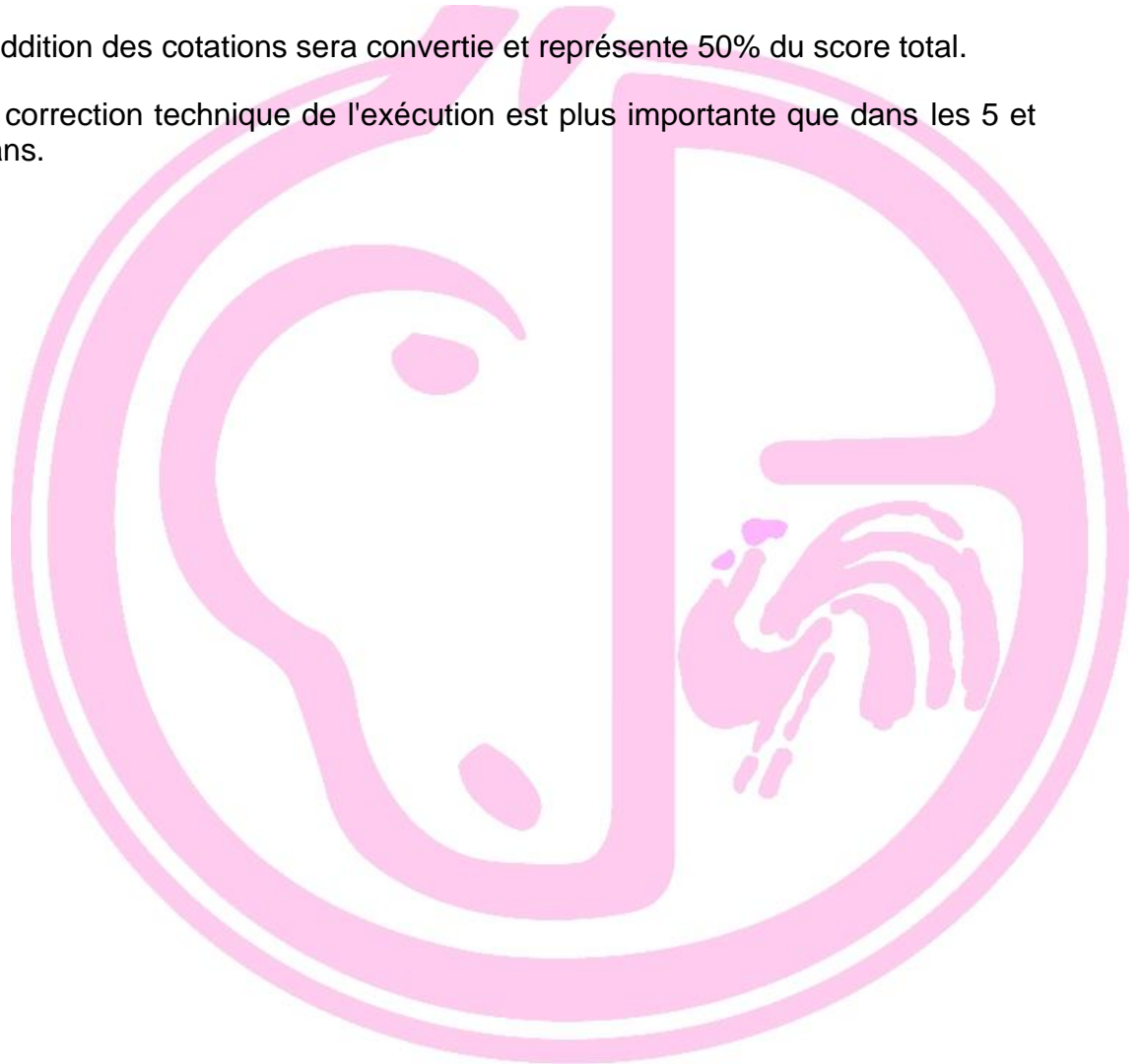




La partie technique de la reprise est jugée mouvement par mouvement avec des cotations de 0 à 10 (demi-points autorisés). Les petites perturbations momentanées seront traitées avec plus de bienveillance que dans les reprises standard.

L'addition des cotations sera convertie et représente 50% du score total.

La correction technique de l'exécution est plus importante que dans les 5 et 6 ans.



LEWB

Ligue Équestre Wallonie Bruxelles Asbl

Reconnue par l'Adeps Ministère des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Aile francophone de la Fédération Royale Belge des Sports Équestres (FRBSE) reconnue par la FEI



F.R.B.S.E.